



**CONVOCATION**  
**à la séance ordinaire du Conseil général**  
**du lundi 2 mai 2016, à 19h30**



**à l'auditoire du Collège des Terreaux**



**45<sup>ème</sup> SEANCE**

**Supplément à l'ordre du jour**

**16-302**

**Motion** du groupe PopVertsSol par Mmes et MM. Amanda Ioset, Béatrice Nys, Edouard Jeanloz, Nicolas de Pury, Julien Binggeli, Isabelle Iseli, Dimitri Paratte, Joël Desaulles, Michel Favez et Jean-Frédéric Malcotti, intitulée « Neuchâtel : ville refuge, ouverte et solidaire » (Déposée le 20 avril 2016 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1<sup>ère</sup> fois lors de la séance du 2 mai 2016) :

« Le groupe PopVertsSol souhaite que le Conseil communal étudie la possibilité de déclarer la Ville de Neuchâtel « Ville refuge, ouverte et solidaire », rejoignant ainsi le réseau européen de « Villes Refuges ». Neuchâtel s'engagerait ainsi activement pour aider le canton à trouver des alternatives à l'hébergement souterrain des requérant-e-s d'asile et pour développer une culture d'accueil basée sur l'ouverture et la solidarité ».

**Développement**

À l'échelle mondiale, 60 millions de personnes en fuite, poussées hors de leur pays par la guerre, la dictature ou la misère, sont à la recherche d'un refuge. Les pays proches des régions de conflit sont les destinations principales des réfugié-e-s et doivent fournir de ce fait un effort considérable pour accueillir les centaines (voire les millions) d'arrivées. Malgré cet énorme besoin de protection, en Europe, les politiques d'asile se durcissent et les murs s'élèvent. Depuis début 2016, des centaines de personnes se sont noyées dans la Méditerranée. Elles viennent s'ajouter à la liste des milliers de mort-e-s gisant dans le plus grand cimetière de l'Europe. La fermeture de la route des Balkans, par la construction de murs et la militarisation extrême des frontières, a bloqué des dizaines de milliers de familles, condamnées à vivre dans des camps ou à la rue, dans l'attente d'une improbable poursuite de leur voyage. En guise de réponse, l'Union européenne s'est livrée à un odieux marchandage avec le régime d'Erdogan visant à renvoyer les réfugié-e-s arrivé-e-s en Grèce directement vers la Turquie.

La Suisse apporte sa contribution dans cette course au « non-accueil ». Chaque année, des milliers de personnes qui viennent chercher une protection chez nous sont renvoyées vers d'autres pays européens, en vertu du règlement Dublin, sans que leur demande d'asile ne soit même examinée. Italie, Espagne, Hongrie ou encore Bulgarie : la Suisse se décharge de sa responsabilité d'accueil, n'hésitant pas à renvoyer des personnes à la rue ou à les séparer de leur famille. Parallèlement, les cantons et les communes recourent de plus en plus systématiquement aux abris souterrains de protection civile pour héberger les requérant-e-s d'asile. Dans de telles conditions, il est extrêmement difficile pour les personnes ayant besoin de protection de surmonter leurs traumatismes, de se reconstruire et d'échanger avec la population : des éléments sans quoi toute intégration dans la société d'accueil est illusoire.

Dans le canton de Neuchâtel également, le recours à des abris PC, d'abord présenté comme une mesure d'urgence et provisoire, a tendance à se généraliser. S'il semble que le Conseil d'État cherche à augmenter ses capacités d'accueil pour pouvoir fermer petit à petit les abris PC (ouverture d'un centre d'une capacité de 100 à 150 places à Tête-de-Ran), une solution qui permettrait la fermeture définitive de tous les abris est encore loin d'être trouvée, alors même que le nombre de requérant-e-s d'asile attribué-e-s au canton risque d'augmenter avec l'arrivée des beaux jours.

Il est plus que jamais nécessaire qu'à tous les niveaux, y compris communal, la solidarité avec les personnes en fuite soit concrétisée à travers différentes mesures.

Pour ce qui est de notre Ville, nous demandons que le Conseil communal étudie la possibilité de :

- 1) se déclarer « Ville refuge », sur le modèle du réseau des « Villes de refuge » dont font notamment partie Barcelone et Madrid.
- 2) contribuer à la fermeture des abris PC souterrains en mettant à disposition du canton un bâtiment communal pour l'hébergement des requérant-e-s d'asile, par exemple les bâtiments du Chanet.
- 3) développer une culture d'accueil basée sur l'ouverture et la solidarité, en proposant par exemple des cours de français gratuits ou très bon marché venant compléter l'offre actuelle, qui nous semble à ce jour insuffisante.

#### Discussion

Neuchâtel, le 25 avril 2016

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Thomas Facchinetti

Le chancelier,

Rémy Voirol